Protocole de Signature des Publications
Université de Lyon

La signature unique des publications est au cœur de notre objectif de visibilité et d'attractivité internationale affichant ainsi notre ambition de faire de l'Université de Lyon une grande université de recherche.

L'adoption de cette signature unique par tous les établissements membres figure dans les statuts de la COMUE Université de Lyon, adoptés par ces établissements.

Le respect d'une procédure commune et cohérente pour la mise en place de cette signature permettra d'assurer une identification claire de nos forces académiques auprès des éditeurs et dans les analyses ou classements utilisant les informations des publications. Ainsi, tout auteur, titulaire ou sous contrat, appartenant à une unité de recherche du périmètre de l'Université de Lyon est concerné par ce protocole.

Considérations techniques de mise en œuvre de la signature des publications

Mention des institutions

La signature doit faire apparaître en première mention l'Université de Lyon selon la rédaction suivante : « **Univ Lyon** ». La mention est suivie des autres établissements tutelles d'enseignement supérieur et/ou des organismes de recherche selon les cas.

Le nom du Laboratoire/Unité de recherche avant l'adresse géographique dans la signature. Le laboratoire doit être identifié en toutes lettres ou en acronyme et par son numéro d'UMR.

Projets : Les projets comme les Labex, Equipex ne figurent pas dans la signature mais dans les mentions de remerciements.

Adresse géographique

Une adresse géographique unique figure en dernière mention sur la signature, assortie obligatoirement du **code postal du laboratoire ou de l'établissement sous la forme F-69XXX ou F-42XXX**. Dans le cas de laboratoire multi-site, c'est le code postal de l'établissement hébergeant le ou les auteur(s) qui est retenu.

Présentation

La signature est présentée, conformément aux pratiques en vigueur, en « monoligne ». Le seul séparateur possible entre les différentes institutions est la virgule. Les signes de séparation « - ; » ainsi que les mots de liaisons (& ; de) sont à proscrire.

La ligne d'un auteur reprend les institutions auxquelles il appartient, même si elles figurent déjà dans les lignes des autres co-auteurs.

Signature type

Pour une signature comportant trois auteurs de l'Université de Lyon, la signature utilisée pourra donc se traduire comme ci-après :

Prénom Nom (1), Prénom Nom (2), Prénom Nom (3),

(1) Univ Lyon, Etablissement 1, Organisme, Acronyme Laboratoire, F-69XXX, LYON, France
(2) Univ Lyon, Etablissement 2, Etablissement 4, Organisme, Acronyme Laboratoire, F-42XXX, SAINT-ETIENNE, France
(3) Univ Lyon, Etablissement 3, Département, centre hospitalier, F-69XXX, LYON, France